



Journée mondiale du refus de la misère 2019

Alors que nous célébrons le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, il est important de rappeler que les enfants en situation de pauvreté sont avant tout des enfants, avec leur capacité d'émerveillement, leur intelligence, leur goût du jeu et leurs éclats de rire, leurs peurs et leurs chagrins. Mais, grandissant au sein de familles pauvres, ils subissent les conséquences de vies difficiles. Ils connaissent l'angoisse du lendemain qui tenaille leurs parents et portent de lourdes charges, trop lourdes pour eux. En France, la pauvreté touche un enfant sur cinq soit près de 3 millions d'enfants. Dans un pays riche comme le nôtre, c'est inacceptable.

L'oiseau, symbole des droits de l'enfant

Cette année, la mobilisation permettra l'expression des enfants et l'engagement des adultes. Le slogan de l'année, « dit » par un enfant, s'adresse aux grands : « **Engagez-vous pour mes droits !** ».

Les enfants pourront s'exprimer de plusieurs manières, autour du symbole de cette campagne : l'oiseau. Beaucoup connaissent le poème de Jacques Prévert : « Pour faire le portrait d'un oiseau ». En 1945, aux premiers jours de la paix retrouvée, il racontait la cage de la misère, la beauté des plumes qui sont les droits, la liberté de pouvoir chanter et s'exprimer, l'envol d'une dignité respectée.

Prenons l'envol avec les enfants vers un futur qui ne laisse personne de côté. L'enfant, par son cri ou par son silence nous interpelle : « Engagez-vous pour mes droits ! »